



Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes



AUDIT

www.e2aexpert.fr
cabinet@e2aexpert.fr
+33 (0)4 91 76 30 18



NOS MISSIONS DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Commissariat aux comptes :

- Certification de la régularité et de la sincérité de vos comptes
- Analyse de votre structure et de votre environnement
- Diagnostic de votre contrôle interne
- Revue des risques et des tentatives de fraudes
- Présentation de nos conclusions auprès des dirigeants et/ou de la direction financière
- Appréciation et attestation liées à la transformation de la forme juridique de votre société

Déroulement de la démarche d'audit



Échange et communication



ENTREPRISE

Commissariat aux apports et à la fusion :

- Appréciation la valeur des apports et/ou la rémunération des opérations de fusion
- Emission un rapport sur les modalités de la fusion et/ou sur la valeur des apports

Audit d'acquisition :

- Vérification et analyse des éléments comptables (bilans, comptes de résultat, liste des clients,...)
- Examen critique des postes-clés
- Investigations complémentaires

NOS ATOUTS

- Des professionnels expérimentés, disponibles et dédiés au métier de l'audit
- Des valeurs fortes d'indépendance et de déontologie
- Une présentation pédagogique et technique des comptes
- Une prise en compte importante de notre budget sur l'évaluation de votre contrôle interne
- Un appui à la croissance de votre entreprise via notre vision globale et pertinente de votre activité

VOS BENEFICES

- Notre certification est le gage que le risque d'anomalie, voire de fraude, soit réduit à son minimum
- L'assurance de la confidentialité de vos informations
- Une réunion de synthèse de fin de mission auprès des dirigeants et/ou de la direction financière
- L'appréciation de la fiabilité de votre contrôle interne avec une analyse des points forts et des points faibles et une formulation de recommandations
- L'assurance pour vos investisseurs, vos clients, vos salariés et vos fournisseurs de la qualité de votre information financière